

## VOTRE OPINION

# L'eau appartient à la collectivité

L'été très sec que nous connaissons dans le bassin versant du lac Kénogami fait réapparaître le conflit d'usage dans le partage de l'eau entre les producteurs d'énergie hydroélectrique et les populations concernées par la gestion de cette étendue d'eau.

Le lac Kénogami atteint actuellement le niveau record de 162,73 mètres (110,3pi.) pour un début d'août. L'obligation de toujours évacuer un volume d'eau de 42,5 m<sup>3</sup>/sec., quand les apports sont très faibles, amène un assèchement de plusieurs secteurs. L'impact négatif sur les résidants, les utilisateurs et sur l'environnement, compromet le développement de tout un environnement qui au cœur de la ville de Saguenay.

Le renouvellement des contrats entre les compagnies productrices d'énergie hydroélectrique et le gouvernement, prévu à l'automne, est le moment attendu par la population pour établir un nouveau partage de l'eau. L'obligation de toujours fournir un débit de 42,5 m<sup>3</sup>/sec. doit être enlevée; le nouveau plan de gestion estivale doit être prolongé jusqu'au milieu du mois d'octobre.

La région doit profiter de ses ressources naturelles pour assurer son développement et améliorer la qualité de vie de ses citoyens.

Aucune redevance n'étant payée directement à la région par les producteurs, nous devons au moins avoir le pouvoir de garder notre eau, surtout quand il n'y en a pas beaucoup.

**Paul Ruel**

**Président**

**Comité du bassin du lac Kénogami,  
Des rivières Chicoutimi et aux Sables**